

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

69720 Saint-Laurent-de-  
Mure




Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](https://georisques.gouv.fr/cgu)

## 5 Risques naturels identifiés :

|  |   |
|--|---|
|  REMONTÉE DE NAPPE              |  sur ma commune :<br><b>EXISTANT</b> |
|  SÉISME                         |  sur ma commune :<br><b>MODÉRÉ</b>   |
|  MOUVEMENTS DE TERRAIN          |  sur ma commune :<br><b>EXISTANT</b> |
|  RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES |  sur ma commune :<br><b>FAIBLE</b>   |
|  RADON                         |  sur ma commune :<br><b>FAIBLE</b>  |

## 4 Risques technologiques identifiés :

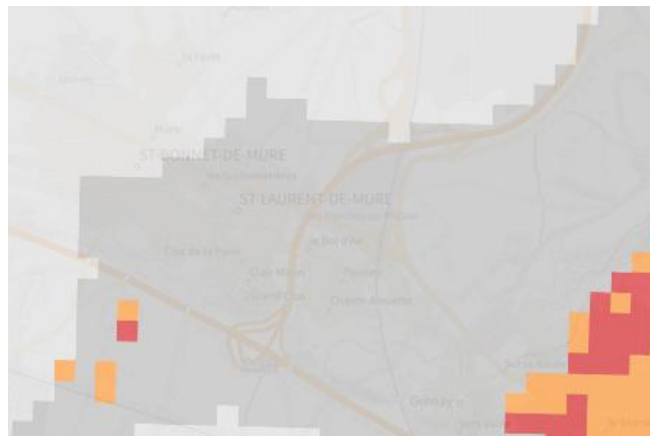
|  |   |
|--|---|
|  INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)        |  sur ma commune :<br><b>CONCERNÉ</b> |
|  CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES |  sur ma commune :<br><b>CONCERNÉ</b> |
|  NUCLÉAIRE  |  sur ma commune :<br><b>CONCERNÉ</b> |
|  POLLUTION DES SOLS                                 |  sur ma commune :<br><b>CONCERNÉ</b> |

# Risque de remontées de nappe sur Saint-laurent-de-mure

## Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



|  |  |   |  |   |  |
|--|--|---|--|---|--|
|    | Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe<br>fiabilité FORTE    |    | Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave<br>fiabilité FORTE    |    | Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave<br>fiabilité FORTE    |
|    | Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe<br>fiabilité MOYENNE  |    | Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave<br>fiabilité MOYENNE  |    | Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave<br>fiabilité MOYENNE  |
|    | Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe<br>fiabilité FAIBLE   |    | Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave<br>fiabilité FAIBLE   |    | Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave<br>fiabilité FAIBLE   |
|  | Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe<br>fiabilité INCONNUE |  | Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave<br>fiabilité INCONNUE |  | Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave<br>fiabilité INCONNUE |

## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE



# Risque de mouvements de terrain sur Saint-laurent-de-mure

**Risque sur la commune** **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

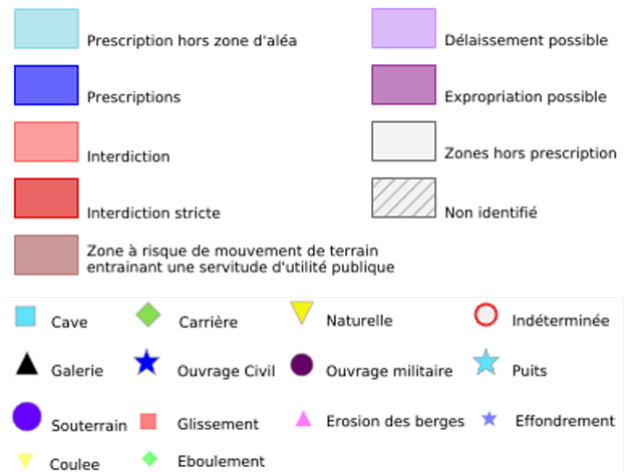
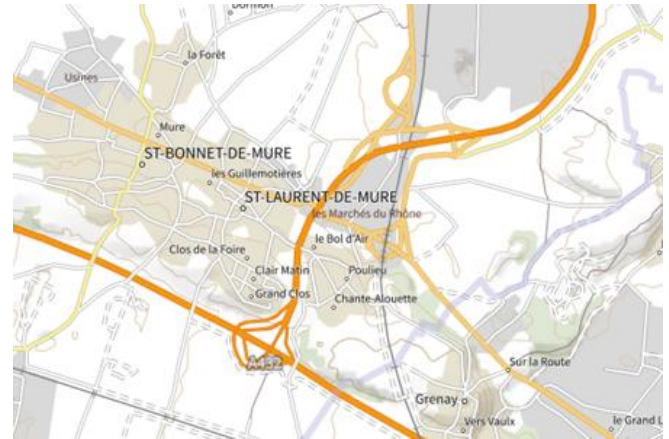
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

## Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Glissements de terrain.  
Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries



## Informations détaillées :

**DDR** : **DDRM69**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

- Mouvement de terrain
- Glissement de terrain

## 2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

| Code NOR    | Libellé               | Début le   | Sur le journal officiel du |
|-------------|-----------------------|------------|----------------------------|
| NOR19830621 | Glissement de Terrain | 01/05/1983 | 24/06/1983                 |
| NOR19830621 | Glissement de Terrain | 01/04/1983 | 24/06/1983                 |

# Risque de mouvements de terrain sur Saint-laurent-de-mure

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Saint-laurent-de-mure

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



## Informations détaillées :



### RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de 1/3.  
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

# Risque radon sur Saint-laurent-de-mure

Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations**

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Saint-laurent-de-mure

## Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

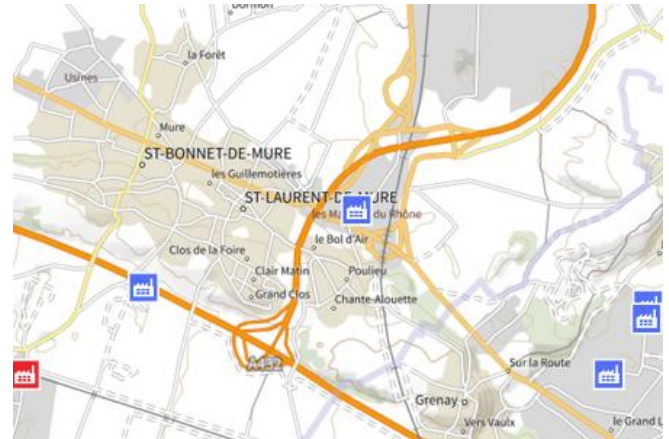
Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

### Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 1 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune
- 1 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune
- 2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune



### Informations détaillées :

#### 1 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

| Nom de l'établissement | Statut SEVESO     |
|------------------------|-------------------|
| SARPI THINKTECH        | Seveso seuil haut |

#### 1 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

| Nom de l'établissement                | Statut SEVESO    |
|---------------------------------------|------------------|
| A.M.F. QUALITE SECURITE ENVIRONNEMENT | Seveso seuil bas |

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Saint-laurent-de-mure

**2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune**

| Nom de l'établissement           | Statut SEVESO |
|----------------------------------|---------------|
| LYON AGGLOS                      | Non Seveso    |
| SCI ENTREPÔTS ST-LAURENT-DE-MURE | Non Seveso    |

# Canalisations de transport de matières dangereuses sur Saint-laurent-de-mure

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).














 Produits chimiques  Hydrocarbures  Gaz naturel

# Risque d'accident nucléaire à proximité sur Saint-laurent-de-mure

**Risque sur la commune** **CONCERNÉ**

Les installations nucléaires de base (INB) sont des installations qui, de par leur nature ou en raison de la quantité ou de l'activité des substances radioactives qu'elles contiennent, sont soumises à des dispositions particulières en vue de protéger les personnes et l'environnement.



-  Centrale nucléaire de production d'électricité
-  Centrale nucléaire de production d'électricité avec risque iode
-  Gestion des déchets radioactifs
-  Gestion des déchets radioactifs avec risque iode
-  Cycle du combustible
-  Cycle du combustible avec risque iode
-  Activités de recherche
-  Activités de recherche avec risque iode
-  Installation en démantèlement
-  Installation en démantèlement avec risque iode
-  Autres activités industrielles

## Informations détaillées :

### **i** Campagne iode 2024 et 2025 :

Cette mise à disposition concerne l'ensemble des personnes résidant ou travaillant dans la zone du PPI de l'installation nucléaire, sauf pour les centrales nucléaires EDF où la mise à disposition est limitée à 10km autour de celles-ci. Lien vers le site [santé.fr](http://santé.fr).

Le tableau ci-dessous répertorie les installations nucléaires de base à proximité

1 installation(s) nucléaire(s) à proximité

| Nom de l'installation       | Commune      | Exploitant | Risque iode |
|-----------------------------|--------------|------------|-------------|
| Centrale nucléaire du Bugey | SAINT-VULBAS | EDF        | Oui         |

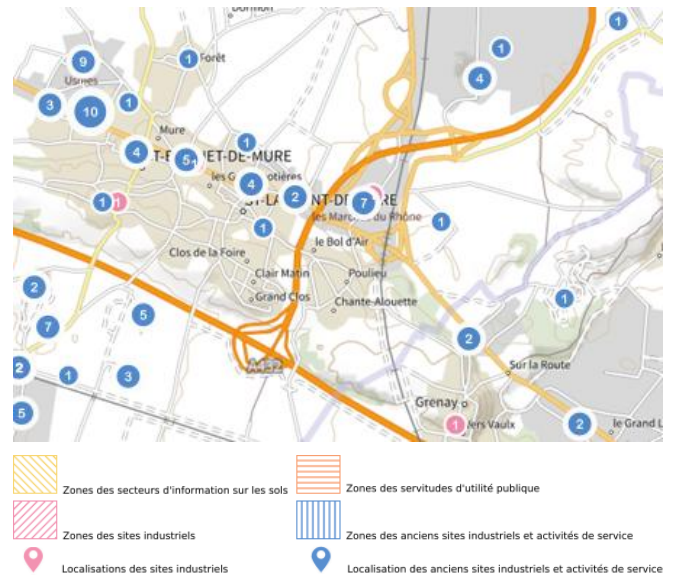
# Risque de pollution des sols sur Saint-laurent-de-mure

## Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

### Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 2 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.  
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 32 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.  
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 1.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

## Annexe 1 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

2 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

| Identifiant  | Nom établissement                                   | Statut instruction |
|--------------|---|--------------------|
| SSP001281601 | Raccords plastiques Nicoll                          | En cours           |
| SSP52693201  | PANNEAUX PORTERON (Ex-Rhone placages et composants) | En cours           |

## Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

32 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

| Identifiant | Nom établissement                       | Etat        | Activité principale |
|-------------|---|-------------|---------------------|
| SSP4228456  | LAFARGE GRANULATS                       | En arrêt    |                     |
| SSP4074838  | Installation de transfert et de tri de  | Indéterminé |                     |
| SSP4074679  | Atelier de charge d'accumulateurs       | Indéterminé |                     |
| SSP4073897  | Atelier de peintures sur carrosserie    | Indéterminé |                     |
| SSP4073896  | Station service                         | Indéterminé |                     |
| SSP4073893  | Atelier de réparation et d'entretien de | Indéterminé |                     |
| SSP4073892  | Garage, avec Cabine de peinture         | Indéterminé |                     |
| SSP4073891  | Garage et station service               | Indéterminé |                     |
| SSP4073111  | Centrale d'enrobage à chaud de          | En arrêt    |                     |
| SSP4072883  | DLI, anc. Réparation de matériel        | Indéterminé |                     |
| SSP4072882  | Gravière                                | Indéterminé |                     |
| SSP4072881  | Fabrication de béton moulé industriel   | Indéterminé |                     |
| SSP4071796  | Station service                         | Indéterminé |                     |
| SSP4070590  | Déchetterie                             | Indéterminé |                     |
| SSP4070041  | Pressing dans un centre commercial      | Indéterminé |                     |
| SSP4069304  | Chaudronnerie, Dépôt de Liquides        | Indéterminé |                     |
| SSP4069303  | Assemblage et stockage de produits      | Indéterminé |                     |
| SSP4069302  | Carrosserie et peinture au pistolet     | Indéterminé |                     |
| SSP4069301  | Mécanique industrielle                  | Indéterminé |                     |
| SSP4065213  | station service                         | Indéterminé |                     |
| SSP4065211  | Récupération de matières métalliques    | Indéterminé |                     |
| SSP4065210  | Plateforme logistique, anc. Dépôt       | Indéterminé |                     |
| SSP4065209  | Dépôt de vieilles ferrailles            | Indéterminé |                     |
| SSP4065208  | Dépôt de houille, gaz combustible       | Indéterminé |                     |
| SSP4065207  | Décharge                                | Indéterminé |                     |
| SSP4065206  | Carrière de sables et graviers          | Indéterminé |                     |
| SSP4065205  | Unité de traitement de minéraux dans    | Indéterminé |                     |
| SSP4065204  | Centrale d'enrobage                     | En arrêt    |                     |
| SSP4065203  | Carrière                                | Indéterminé |                     |
| SSP4064989  | Garage Citroën et Station service ESSO  | Indéterminé |                     |
| SSP4064318  | Décharge                                | Indéterminé |                     |
| SSP525604   | CSL                                     | En arrêt    |                     |



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

## Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



## Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



## Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

# ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



**RESTEZ À L'ÉCOUTE**  
des consignes des autorités



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER**  
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**,  
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**NE FUMEZ PAS**,  
évités toute flamme ou étincelle



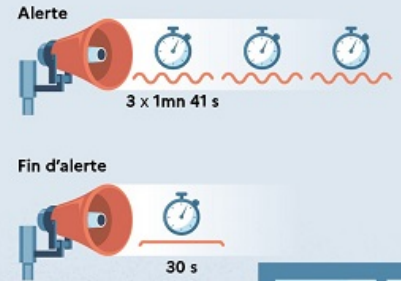
**QUE FAIRE  
EN CAS D'...**

Un accident nucléaire peut exposer la population et l'environnement à la radioactivité, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

# ACCIDENT NUCLÉAIRE ?

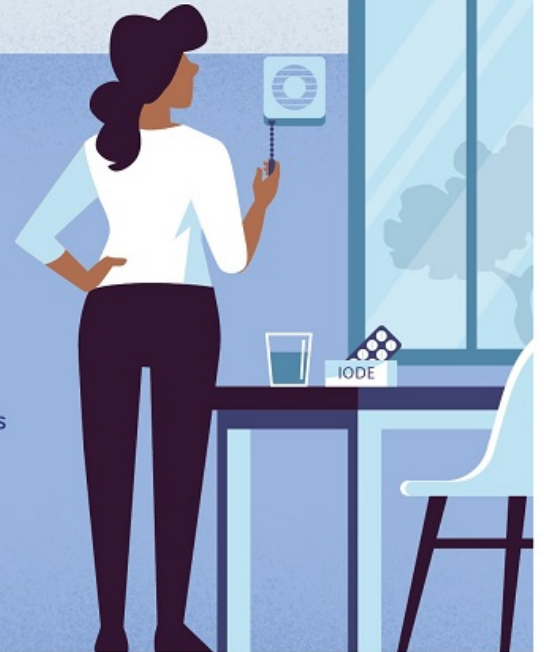
**Si vous vivez à moins de 20 km d'une centrale nucléaire :**

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par la préfecture et l'exploitant, elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **RETIREZ VOS COMPRIMÉS d'iode** dans les pharmacies partenaires sur présentation d'un justificatif de domicile
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** avec les objets et articles essentiels



**En cas d'accident nucléaire, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte**

- **METTEZ VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres, coupez la ventilation
- **NE TOUCHEZ PAS AUX OBJETS** qui se trouvent à l'extérieur, notamment les véhicules
- **SI VOUS ÊTES DANS UN VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible. Un véhicule n'est pas une bonne protection
- **S'IL PLEUT**, laissez à l'extérieur tout ce qui aurait pu être mouillé par la pluie
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours
- **PRENEZ DE L'IODE**, uniquement sur instruction du préfet, et sauf contre-indication médicale. Si vous n'avez pas de comprimé d'iode au moment de l'accident, une distribution d'urgence est organisée dans les lieux collectifs définis par le préfet



**Pendant toute la durée de l'alerte**



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités (sur la prise d'iode, notamment)



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités

**POUR EN SAVOIR PLUS :** [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr)